ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1967

26e Circonscription : CLIGNANCOURT



Joël LE TAC

DÉPUTÉ SORTANT

Compagnon de la Libération
Commandeur de la Légion d'Honneur

Candidat de la Ve République

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

André LACAZE

Journaliste, Rédacteur en chef
Commandeur de la Légion d'Honneur

Chères électrices et Chers électeurs,

Le 5 mars prochain vous allez désigner votre Député à l'Assemblée Nationale. De votre décision dépend l'avenir du Pays aussi bien que le vôtre. Depuis deux mandats successifs, grâce à votre confiance, j'ai l'honneur et la charge de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Le choix aujourd'hui est clair. Il s'agit de choisir entre le régime des partis et la République nouvelle, entre les hommes du passé et le seul candidat de la Ve République. En huit ans, celle-ci, sous la direction du Général de Gaulle, a réalisé une œuvre que ses adversaires eux-mêmes ne peuvent contester. Des institutions équilibrées garantissent la continuité de la République, aussi bien que la liberté des citoyens. Pour la première fois depuis un quart de siècle, la France est en paix partout dans le monde. Notre monnaie est stable et forte, condition indispensable au progrès social, à l'expansion économique, à l'indépendance nationale. La France est transformée en un vaste chantier : de nouvelles écoles, des collèges d'enseignement secondaire ou technique, des universités, des logements, des améliorations dans notre réseau routier qui font qu'il est mis en service chaque année plus de kilomètres d'autoroutes qu'il y en avait en 1958 dans la France entière. **Je sais qu'il reste beaucoup à faire** encore pour rattraper le retard de notre pays, trop endormi naguère par un régime politique fait de confusion et d'inefficacité. **L'effort entrepris doit être maintenu et développé,** mais cela suppose une expansion continue assurant à tous **un emploi** ou **une retraite convenable.** La politique de progrès social entreprise par le gouvernement de la Ve République (relèvement des prestations familiales, de la retraite des personnes âgées, de l'aide aux grands infirmes et de l'aide à l'enfance inadaptée) doit être poursuivie en associant les travailleurs à tous les profits de l'expansion, en garantissant le pouvoir d'achat des familles, un niveau décent pour les personnes âgées, un logement pour tous et surtout pour les jeunes. Il faut aussi promouvoir une vaste réforme de justice fiscale aussi bien pour les petits salariés que pour les artisans et commerçants.

Pour tout cela, il faut une direction ferme, celle du Président de la République, un gouvernement stable, une majorité parlementaire disposée à soutenir ce gouvernement et cette politique. Il faut rompre définitivement avec le passé où les gouvernements se succédaient tous les six mois, où les partis provoquaient les crises ministérielles, où l'irresponsabilité était la cause de l'inefficacité mettant notre pays à la remorque de l'étranger, le faisant douter de son avenir, le plaçant sans merci au bord de la faillite. C'est pour assurer l'avenir de la France, donc le vôtre et celui de vos enfants, que pour la troisième fois je me présente à vos suffrages. Vous savez, pour beaucoup d'entre vous, que le temps que je ne consacre pas à ma vie parlementaire proprement dite, je l'emploie à servir et à défendre les intérêts des citoyens de ma circonscription sans distinction d'opinion, ni de philosophie. Nul ne peut dire qu'il n'a pas trouvé auprès de moi, en toute circonstance, l'aide la plus complète et la compréhension la plus totale des problèmes qui me furent soumis par les uns ou les autres. C'est pourquoi je me présente à nouveau devant vous, conscient d'avoir **pendant huit ans servi loyalement et efficacement** la cause pour laquelle vous m'avez, par deux fois, envoyé à l'Assemblée Nationale. **Seul candidat investi par la Ve République**, face aux hommes des partis et de la division nationale, je ne doute pas que, logiques avec vous-mêmes et conformément à votre vote pour l'élection du Président de la République, vous refuserez à nouveau le désordre, la confusion et l'instabilité et que vous m'apporterez vos suffrages pour le Progrès, l'Indépendance et la Paix.

Joël LE TAC

Député sortant

de la 26e Circonscription

Joël LE TAC

49 ans

Compagnon de la Libération, Commandeur de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance (avec rosette), Croix de guerre 1939-1945 (4 citations à l'ordre de l'Armée), Croix de guerre T. O. E. (2 citations à l'ordre de la Division), Military Medal Britannique, Médaille des Nations Unies.

Fils d'Yvonne Le Tac, institutrice en 1906, rue Ferdinand-Flocon et directrice en 1938 de l'Ecole de la rue Antoinette, et d'André Le Tac, instituteur en 1938, rue Foyatier. La rue Antoinette doit porter le nom de « rue Yvonne Le Tac », doyenne des déportées résistantes décédée le 23 décembre 1957.

Soldat et Résistant. — Rejoint de Gaulle à Londres le 22 juin 1940. Fondateur en novembre 1940, avec le capitaine Bergé, de la 1re Compagnie de Parachutistes de la France Libre. Membre de la première mission parachutée en France le 12 mars 1941. Chef du réseau Evasion par voie de mer (Bretagne Nord).

Organisateur des premiers parachutages d'armes et de matériel en France occupée.

Chef du Réseau Overcloud, premier réseau action en France occupée.

Déporté trois ans et demi comme N. N. (nuit et brouillard) au Struthof, Dachau, Neuengamme, Gross-Rosen, Dora, Bergen-Belsen.

Journaliste. — Jusqu'en 1958, grand reporter à « Paris-Match », envoyé spécial et correspondant de guerre en Indochine (Dien-Bien-Phu et Tonkin), en Tunisie, au Maroc, en Algérie, en Israël, à Port-Saïd, au Liban, etc.

Député : Novembre 1958. Elu au 2e tour par 27.838 voix contre 10.429 au candidat communiste.

1959 : Rapporteur du Budget de l'Information.

1960 : Secrétaire général de l'U. N. R. de la Seine.

1961-1962 : Rapporteur du Budget de la Jeunesse et des Sports.

Novembre 1962 : Elu au 2e tour par 18.864 voix contre 11.871 au candidat communiste.

Membre rapporteur de la Commission des Lois puis de la Commission des Affaires culturelles.

Membre du Groupe parlementaire U. N. R.-U. D. T.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

André LACAZE

48 ans

Journaliste, Rédacteur en chef de « Paris-Match »

Commandeur de la Légion d'Honneur

Médaille de la Résistance

Croix de guerre 1939-1945

Déporté Résistant pendant 3 ans et demi à Mathausen et Loibl-Pass

Imp. Cent. Adm. - Beauvais. 9927